

## **TROIS SAVANTS FACE A L'INCONFORT INTELLECTUEL. HISTOIRE D'UNE RENCONTRE ENTRE SCIENCE ET EXPERIENCE DU TRAVAIL AU DEBUT DU XX<sup>EME</sup> SIECLE**

*Marco Saraceno*

### **Introduction**

À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le travail, en tant que pratique à la fois corporelle et sociale, se trouve être l'objet de différents savoirs qui cherchaient à « optimiser » les comportements physiques, moraux et économiques des individus, faisant de la production la condition d'équilibre de la société entière. C'est dans ce contexte que se développe l'hygiénisme industriel comme « *un projet politique au sens fort, visant à permettre la poursuite d'une industrialisation dont on découvre les revers en termes de coûts humains et d'atteintes portées à l'environnement* » (Moriceau, 2009, p. 13). Dans ce projet les travailleurs sont pensés comme une population dont la santé est à « protéger » pour en consentir une meilleure utilisation comme force productive. Cette position passive dans laquelle les travailleurs sont cantonnés semble la raison principale du désintérêt général des organisations ouvrières pour les projets hygiénistes.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la question de la santé avait une place limitée parmi les préoccupations du mouvement ouvrier, davantage intéressé aux revendications « politiques » telles que l'augmentation des salaires et la réduction du temps de travail. De plus, la pensée hygiéniste, en tant qu'émanation de la science bourgeoise, était regardée avec méfiance par les représentants des ouvriers. Elle apparaissait, en effet, comme l'un des « détournements » typiques du réformisme visant à déplacer les efforts du mouvement ouvrier vers l'obtention de quelques améliorations

contingentes au détriment du but révolutionnaire (Rebérioux, 1989, p. 15).

Néanmoins, vers le début du XX<sup>ème</sup> siècle, notamment par le biais de la loi de 1898 sur les accidents de travail qui ouvrait la porte à une possible reconnaissance des maladies professionnelles, se tissaient des relations entre la « nébuleuse réformatrice » et le mouvement ouvrier (Gordon, 1993 ; Rainhorn, 2010)<sup>1</sup>. C'est en cherchant à construire une approche « ouvrière » à la question hygiéniste qu'entre 1904 et 1911 un groupe de syndicats organise cinq congrès « d'hygiène des travailleurs »<sup>2</sup>. L'objectif de ces congrès, promus par un syndicalisme réformiste et coopératif incarné par Édouard Briat<sup>3</sup>, est exposé dans l'allocution d'ouverture de la première rencontre de 1904. L'assise est ainsi présentée comme le vecteur d'un hygiénisme alternatif à celui de la science bourgeoise, l'objectif affiché étant de remettre au centre de la réflexion la connaissance qui découle de l'expérience réelle du travail opposée à celle abstraite des savants :

*« La pensée qui guida les initiateurs du Congrès de l'hygiène des travailleurs et des ateliers fut celle-ci : Faire un Congrès non de savants et de spécialistes, mais d'ouvriers venant dire eux-mêmes avec leur expérience personnelle, pratique, vécue et réelle, les conditions déplorable pour leur santé dans lesquelles ils sont le plus souvent obligés de travailler »<sup>4</sup>.*

*« Ce sont ceux qui souffrent qui peuvent le mieux indiquer comment ils souffrent, de quoi ils souffrent et pourquoi ils souffrent »<sup>5</sup>.*

En réalité ce projet restera très largement idéal, la place des médecins restant très importante dans l'organisation et l'animation du congrès. Les rapports des syndicats, portant le plus souvent sur

---

<sup>1</sup> Un autre point de convergence important sera autour de la question de la « fatigue », notion physiologique par excellence de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (Rabinbach, 1992) et argument de poids pour les revendications concernant la réduction du temps de travail.

<sup>2</sup> Ces congrès ont déjà fait l'objet d'une étude par Bouillé (1992) qui avait remarqué l'originalité de cette « triple alliance » entre savants, ouvriers et hommes politiques.

<sup>3</sup> Édouard Briat a été secrétaire du syndicat des ouvriers en instruments de précision, membre du Conseil supérieur du travail et plus tard de la Commission supérieure du travail. Voir l'ouvrage de Desmars (2014).

<sup>4</sup> « Préambule », dans *Premier Congrès de l'hygiène des travailleurs et des ateliers 1904*, Paris, L'Émancipatrice, 1905, p. 5.

<sup>5</sup> « Discours d'ouverture », dans *Deuxième Congrès de l'hygiène des travailleurs et des ateliers*, Paris, L'Émancipatrice, 1906, p. 10.

l'insalubrité des lieux de travail, amèneront à la formulation de revendications, mais pas à la production d'un véritable « savoir ouvrier » sur l'hygiène. D'ailleurs, la difficulté à définir les coordonnées d'un hygiénisme ouvrier se reflétait notamment dans la relation ambivalente avec les savoirs qui composaient le champ de recherche de la science bourgeoise. En ce sens le choix même de l'outil classique du congrès se prêtait à débat. Les participants cherchaient à garder un équilibre précaire entre le refus du paternalisme pacificateur de l'hygiénisme bourgeois et l'utilisation des connaissances scientifiques comme fondement des revendications réformistes. Ainsi, bien que les congressistes essayent de marquer leur distance par rapport aux pratiques hygiénistes soutenues par le patronat philanthrope, ils cherchent dans la science des arguments pour légitimer leurs revendications et proposent donc une collaboration entre « *des hommes placés par leur condition sociale à même de posséder une somme de connaissances scientifiques étendues* » et « *ceux que leur destinée a placés, dès l'enfance, dans le milieu ouvrier et qui, seuls, en connaissent à fond les tares et les supercheries* »<sup>6</sup>.

Dans cette perspective les assises furent ouvertes à des médecins sensibles à l'approche du congrès. La relation entre ces « experts » et les ouvriers, appelés à produire de manière indépendante leur propre hygiène, reste néanmoins mal clarifiée. Qu'est-ce que l'expert est censé apporter aux ouvriers : une légitimité, un savoir « intellectuel » inaccessible aux travailleurs « manuels », une méthode ? Si pour les syndicalistes animateurs des congrès la réponse à ces questions paraît fondamentale pour affirmer l'autonomie du savoir ouvrier et sa légitimité, ces problématiques ont dû s'imposer aux « experts » eux-mêmes.

Chez les professionnels de la recherche scientifique, se pose, en effet, la question, que l'on peut dire épistémologique, de la coordination entre le savoir forgé dans les ateliers et celui produit dans l'espace éloigné du laboratoire. En ce sens, si les savants partagent tous une certaine sensibilité aux revendications ouvrières, la compréhension de leur rôle au sein des congrès est plus intimement

---

<sup>6</sup> « Conclusion de la commission permanente », *Deuxième congrès de l'hygiène des travailleurs et des ateliers*, op. cit., p. 42.

déterminée par leur propre conception de la science. Leurs participations ne sauraient donc être étudiées de manière unitaire. Les adhésions aux congrès reflètent différentes conceptions du rapport entre science et engagement politique, mais aussi entre savoir scientifique et savoir spontané des travailleurs. Les « savants » en effet ne doivent pas seulement résoudre la question wébérienne de la *Werthfreiheit*, mais aussi celle de la relation entre leur savoir, produit en « désadhérence » (Schwartz, 2009) par rapport au travail « réel », et ce que les ouvriers « savent » de leur travail.

On peut dire, pour reprendre les termes d'Yves Schwartz (1995) que les médecins qui participent à ces congrès acceptent, au moins en principe, de se mettre dans une position « d'inconfort intellectuel », admettant que la source de la réflexion hygiéniste soit non pas leur connaissance mais l'expérience des ouvriers.

Cet article se propose d'étudier trois approches de cette position « d'inconfort intellectuel » en suivant la trajectoire de trois médecins qui, à des degrés différents, participent aux travaux de ces Congrès d'hygiène des travailleurs. À la différence de l'article de Bouillé qui avait résumé les principales thématiques des Congrès, notre texte ne prendra pas en compte le déroulement même des travaux de cette assise, mais la place des savants. Dans cette perspective on suivra la trajectoire de ces trois médecins en observant la place que ces congrès jouent dans la construction de leur savoir « sur » le travail. Ces trois savants représentent d'une certaine manière trois positions « idéal-typiques » du rapport entre savoir scientifique et parole ouvrière, trois compréhensions différentes de la « position d'inconfort ».

La première forme est l'élévation de la science en guide des ouvriers qui transforme la position initiale d'inconfort en occasion pour asseoir la certitude du savoir scientifique. La deuxième forme conduit à la réduction de la science en outil de revendication et amène l'abandon de l'inconfort en renonçant à la position de la connaissance. Enfin, la troisième consiste en la prise au sérieux de la position d'inconfort, assumant que ce n'est que dans la prise en compte du discours ouvrier comme source de connaissance que l'on produira un savoir réellement « objectif » qui ne se réduit pas à ce discours.

L'article montrera donc qu'il ne suffit pas de faire rencontrer science et expérience pour que cette rencontre devienne la source d'un réel inconfort intellectuel. Les trois médecins sans pouvoir être totalement représentés par ces trois idéaltypes en incarnent, dans la position qu'ils assument durant les Congrès d'hygiène, un exemple concret. Le premier est René Martial, l'un des savants les plus engagés dans le projet, défenseur d'un programme d'éducation populaire à l'hygiène. Le deuxième est le docteur Désiré Verhaege, inscrit aux congrès comme délégué de la Bourse du Travail de Lille, tenant d'une sorte de médecine militante. Le troisième est Armand Imbert, physiologiste montpelliérain, invité à faire une conférence lors du quatrième congrès et qui conçoit l'hygiène au travail à partir de l'étude scientifique du geste professionnel.

### **1. Martial : l'éducateur du peuple**

Benoit Larbiou (2005) a esquissé la trajectoire de René Martial en montrant la parabole qui va de son engagement dans la mouvance hygiéniste du début du XX<sup>ème</sup> siècle, jusqu'à ses études de « raciologie » qui l'amèneront à adhérer au régime de Vichy. En ce qui nous concerne, on limitera notre attention à la période qui va de 1900, date de la thèse de Martial, à la Première Guerre mondiale, date à laquelle commence son intérêt pour les questions d'immigration. Si en effet il existe probablement une continuité entre son engagement hygiéniste et son racisme scientifique, celle-ci ne nous semble pas pouvoir être un élément explicatif de son rôle dans les congrès ouvriers de 1904 -1909 (Taguieff, 1999). Or, afin de saisir la réflexion épistémologique qui l'accompagne, il nous semble au contraire important d'étudier cet engagement dans sa spécificité au prix de l'isoler par rapport au reste de l'œuvre de l'auteur.

Martial fait partie des premiers animateurs de l'Association d'hygiène ouvrière qui organise les congrès et collabore directement avec Briat dès les premiers pas du projet. Il est d'ailleurs chargé de définir le questionnaire à envoyer aux syndicats et aux bourses du travail qui devait fournir la base des rapports des différentes associations ouvrières. Cet engagement est en continuité avec la conception de la médecine comme science « sociale » qui émerge dans

ses activités d'hygiéniste entamées à la suite de sa thèse soutenue en 1900. Après des travaux de dermatologie, il rencontre le professeur Albert Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, qui le choisira pour superviser le sanatorium de Montigny-en-Ostrevent près de Douai. Sa perspective hygiéniste se forge dans la lutte contre la tuberculose. Il pense ainsi que la médecine ne doit pas se contenter de guérir un individu, mais qu'elle doit s'engager à soigner la population. C'est en ce sens que Martial considère avoir pris comme patient la classe ouvrière dans son ensemble et il pense les Congrès de l'hygiène des travailleurs comme une grande « consultation médico-sociale » (Martial, 1907a, p. 77). Comme l'a montré Larbiou, Martial conçoit son rôle comme celui de l'éducateur d'une classe ouvrière qui se trouve dans « l'adolescence » et a besoin d'être « guidée » afin qu'elle ne sombre pas dans la maladie (Martial, 1905a). Un éducateur qui pense néanmoins que « *pour instruire le peuple, nous devons aller vers lui, chez lui, dans son logis, dans son atelier, causer directement avec lui et, non pas l'instruire ex cathedra* » (Martial, 1907b, p. 515), et c'est à cela que doivent servir les Congrès.

Cette perspective d'Éducateur du peuple, Martial l'accompagne d'une réelle foi socialiste. Dans une communication écrite avec Briat au Congrès d'Éducation sociale à Bordeaux en 1907, il présente explicitement la dynamique des Congrès d'hygiène comme une étape vers la création d'une véritable « solidarité ouvrière » nécessaire au « combat social » (Briat et Martial, 1907). Il considère l'éducation à l'hygiène non seulement comme une manière d'améliorer les conditions de vie, mais aussi comme une voie pour rendre consciente la classe ouvrière (Martial, 1907c). Néanmoins, il ne s'agit pas de l'acquisition d'une « conscience de classe », mais d'une rationalité éclairée par la science « positive ». Si Martial pense que les ouvriers doivent devenir acteurs de leur hygiène, il entend par là qu'ils doivent « comprendre » les lois positives que « tout homme intelligent doit suivre ». Ainsi l'éducation hygiénique ne sert pas à émanciper les classes travailleuses de la domination bourgeoise, mais à faire en sorte que l'ouvrier ne reçoive pas les normes de santé comme une « nouvelle tyrannie » (*Ibid* p. 47).

L'hygiénisme est donc présenté comme un choix de bon sens plus que comme un acte politique :

*« Je sais bien que le taux peu élevé des salaires, la longueur des journées de travail, la fatigue causée par les travaux nécessitant souvent une grande dépense de forces, une alimentation insuffisante, l'impossibilité d'avoir un chez-soi confortable, tout cela agissait et agit encore sur l'ouvrier en le déprimant, en lui enlevant une partie de sa force et résistance morale. Mais, il faut avoir le courage de dire la vérité à tout le monde, même aux syndicalistes les plus libertaires ; il y a certaines lois hygiéniques positives, certains préceptes négatifs qu'un homme intelligent peut toujours suivre même lorsqu'il est très pauvre -surtout lorsqu'il est très pauvre-, car ces préceptes sont une source d'économie et de santé » (Ibid. p. 47).*

Le socialisme de Martial est donc très profondément « positiviste ». L'émancipation sociale ne passe pas par la lutte de classe, mais par la connaissance rationnelle<sup>7</sup>. Il est convaincu de l'incapacité des ouvriers, qui consacrent leur vie au travail « manuel », à s'approprier des « lois » hygiéniques sans l'encadrement d'un « intellectuel » et semble penser ainsi son rôle dans la commission organisatrice du congrès. Cette approche est directement le résultat de sa conception de l'hygiène. Sur ce point, la continuité avec la science bourgeoise est totale. Martial conçoit l'ouvrier au travail comme un corps passif exposé aux dangers de l'insalubrité. Ainsi, lorsqu'il s'active auprès du congrès d'hygiène des travailleurs, pour aider les chefs syndicaux qui se trouvaient dans « l'embarras » pour accomplir la « besogne » liée à l'organisation du congrès (Martial, 1907a, p. 220), il formule un questionnaire dans lequel on ne retrouve aucune question portant sur la nature des tâches réalisées, mais exclusivement des questions sur les conditions de l'atelier (éclairage, aération, toilettes, etc.) ou sur les douleurs ressenties par les ouvriers. « L'hygiène du travailleur dans l'exercice de sa profession » est ainsi résumée :

*« À l'atelier, l'ouvrier a pour devoir d'être propre lui-même, de se salir le moins possible et de travailler proprement. D'autre part, il a pour droit qu'on lui fournisse un atelier convenablement installé, pourvu des moyens d'y maintenir la stricte application des lois*

---

<sup>7</sup> Par ailleurs il est fortement attiré par une conception réformiste et nationaliste qui l'amène sur des positions proche du parti radical. Il dédiera son enquête sur l'Alsace en 1905 à Georges Clemenceau et contribuera aux journaux « Le Radical » et « L'Aurore » (Martial, 1905b ; Paligot, 2008).

*d'hygiène, ainsi que les moyens d'y observer individuellement les préceptes de l'hygiène* » (Ibid., p. 218).

Martial, médecin engagé auprès des ouvriers afin de définir les pratiques hygiéniques les mieux adaptées aux conditions réelles de leur vie, ne s'intéresse jamais à ce que « font » les ouvriers. Certes, lorsqu'il présente le problème de l'assimilation des « maladies professionnelles » aux accidents du travail dans le cadre de la loi sur l'indemnisation de 1898, il souligne que pour déterminer la maladie professionnelle il faut « *procéder à l'étude systématique de chaque métier pris singulièrement* », mais il s'empresse de préciser que ce travail « délicat » a été déjà accompli par le médecin allemand Weyl (1908), (Martial, 1911, p. 739). Il est intéressant de remarquer que le manuel de Weyl, tout en présentant les maladies selon une typologie par métier, se limite à énumérer les substances auxquelles les travailleurs sont exposés, sans jamais analyser l'activité professionnelle elle-même. Martial ne semble jamais considérer que l'une des tâches de « l'éducateur du peuple » consisterait à comprendre l'activité technico-intellectuelle du peuple. Sa réflexion sur l'hygiène des travailleurs et des ateliers regarde exclusivement l'action des ateliers sur le travailleur sans aucunement s'intéresser à l'activité du travailleur dans l'atelier.

Plus qu'un hygiénisme ouvrier, Martial pense à l'hygiénisme pour les ouvriers. Il conçoit le savoir hygiéniste comme quelque chose dont la classe ouvrière ne peut avoir connaissance que par l'intermédiaire d'un « intellectuel », mais en même temps, il pense que celui-ci doit savoir aller parler à ses « patients ».

La relation avec la forme du congrès semble traversée par cette approche. D'une part, Martial ne renonce pas à ridiculiser les assises « officielles ». Ainsi, dans un compte rendu pour le journal *Le Radical* du Congrès international d'hygiène de Berlin de 1907, il présente la délégation française comme composée par les « professeurs de la sacro-sainte faculté et le cortège de leurs thuriféraires » (Martial, 1907d, p. 2). Néanmoins d'autre part, il participe activement aux rencontres de l'Alliance d'hygiène sociale, véritable contrepartie bourgeoise des Congrès de l'hygiène des travailleurs. Lorsqu'il s'oppose à ces assises, ce n'est pas du fait de leur orientation « au service du patronat » mais parce qu'il les



considère comme incapables de parler à la classe ouvrière. Le congrès d'hygiène des travailleurs et des ateliers est donc conçu par Martial comme l'occasion de délivrer un « *enseignement élémentaire, simple et non pas touffu et diffus comme le veut telle intarissable bavarde des congrès* » (Martial, 1907a, p. 206). Il cherche à tenir ensemble « action » et « érudition ». Ainsi, s'il avoue que la « *science n'est point mon fait et j'ai dû faire quelques efforts pour y sacrifier* » (Martial, 1909a, p. 11), son but n'est rien d'autre qu'apprendre aux ouvriers la véritable « science de la vie » (Leutelle, 1907), c'est-à-dire l'hygiène.

## 2. Verhaege : l'hygiène comme lutte de classe

Martial est présenté dans les différents comptes rendus des Congrès comme l'un des organisateurs. En réalité, il avait intégré la commission comme « expert » et d'ailleurs sa « participation individuelle » est tout à fait indépendante des syndicats qui organisent officiellement les congrès. D'autres médecins contribueront de cette manière, mais aucun ne s'engagera dans leur organisation et dans leur promotion comme Martial. Cette position rend compte du rôle relativement ambigu joué par « l'éducateur de la démocratie travailleuse » dans un congrès qui fondait son originalité sur l'organisation directe de la part des syndicats.

À l'opposé de cette conception, on trouve un médecin qui participe aux Congrès en tant que syndicaliste et non comme expert, le docteur lillois Denis Verhaege.

Verhaege est, comme Martial, un disciple de Calmette qui le choisira comme directeur du dispensaire Émile-Roux. Il est donc proche de Martial et du cercle des hygiénistes lillois. Les deux se connaissent par ailleurs personnellement et partagent les grands traits de leurs visions sociopolitiques. Néanmoins, à la différence de Martial, Verhaege n'est pas un simple « compagnon de route » mais un véritable « intellectuel encarté »<sup>8</sup>. Engagé dans les rangs du Parti ouvrier et proche des thèses de Jules Guesde depuis 1892, il participa

---

<sup>8</sup> Voir la notice qui lui est consacrée dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, J. Maitron (dir.), Paris, Éditions ouvrières, 1964, t. 15.

comme délégué du POF au congrès d'unification avec le Parti socialiste. Ami « personnel » d'Hubert Lagardelle<sup>9</sup>, il fait partie du comité de rédaction de la revue proche du syndicalisme révolutionnaire, *Le mouvement socialiste*<sup>10</sup>. Il fut par ailleurs adjoint au maire socialiste de Lille de 1919 à 1927 avant de refuser de devenir lui-même maire pour continuer son activité médico-sociale.

Dès sa thèse de doctorat sur l'alcoolisme, les professionnels montrent leur méfiance vis-à-vis de l'engagement du jeune médecin en censurant son mémoire. Dans ce premier travail académique, en effet, Verhaeghe conçoit explicitement son « savoir » médical comme au service « des frères du prolétariat manuel » (Verhaeghe, 1900)<sup>11</sup>. Dans cette perspective, après avoir adhéré à la Fédération des syndicats ouvriers de Lille, il organise en 1901 un « secrétariat ouvrier d'hygiène » qui fournira d'une certaine manière le modèle des congrès. C'est donc comme délégué de la Bourse de Travail de Lille qu'il participe aux Congrès d'hygiène et non pas en tant que médecin « individuel » comme Martial.

Cette différence est un indice fondamental de la manière de comprendre l'hygiénisme ouvrier en général. Sa place de médecin au sein du syndicat est celle d'un syndicaliste ; d'ailleurs, il ne se limite pas à adhérer à la Bourse du travail à titre individuel, mais il fonde avec un petit nombre de médecins un Syndicat de Médecine sociale qui adhère à la bourse<sup>12</sup>. Ce syndicat, dont Verhaeghe est l'âme, s'affiche en rupture explicite avec les autres assises de la profession médicale et est conçu comme un véritable instrument de lutte de classe. L'activité du syndicat est donc, comme pour tout autre regroupement ouvrier, à la fois une institution de défense des travailleurs-médecins et un instrument de la plus large lutte de classe. Ainsi, le statut récite : « *le Syndicat national de Médecine sociale a*

---

<sup>9</sup> « Lettre de Hubert Lagardelle à Robert Michels, 28 mars 1905 » cité dans W. Gininazzi, « La démocratie difficile à l'ère des masses. Lettres d'Hubert Lagardelle à Robert Michels (1903-1936) », *Mil neuf cent*, 1999, Vol. 17, p. 125.

<sup>10</sup> Il restera néanmoins toujours opposé aux tendances du syndicalisme révolutionnaire. A ce propos voir la pétition qu'il signe en 1909 dans le journal *L'égalité de Roubaix Turconing*, intitulé « Réformistes contre Anarchistes ».

<sup>11</sup> Voir notamment la dédicace.

<sup>12</sup> René Martial adhère à ce syndicat, mais il ne participera que peu activement à ses activités et il ne s'en revendiquera jamais, au contraire, il deviendra le secrétaire du plus officiel et plus nationaliste « Syndicat des Médecins hygiénistes » en 1925.

*pour but caractéristique l'entente et l'action commune avec les organisations ouvrières pour tout ce qui concerne les questions d'hygiène publique et de médecine sociale et professionnelle ».*

D'autre part, le syndicat défend les médecins en tant que travailleurs engagés dans la lutte de classe et non seulement en tant que professionnels. Cela change radicalement le rapport entre savants et ouvriers : il ne s'agit pas d'éduquer le peuple mais de se servir de l'hygiène comme instrument de lutte ouvrière. Son objectif principal est de faire respecter le droit au libre choix du médecin par les ouvriers victimes d'accidents, afin de combattre contre les conflits d'intérêts dus aux rapports commerciaux entre les médecins et les compagnies d'assurances. En effet la loi de 1898 avait donné aux médecins le rôle d'évaluateur de la valeur du préjudice professionnel causé par un accident. La lutte de classe entre ouvriers et patrons se jouait donc au niveau de la « lutte contre ces médecins patronaux qui se sont emparés de la direction des syndicats » officiels<sup>13</sup>. D'ailleurs, la presque totalité du bulletin du syndicat est consacrée à une section intitulée « Le patronat contre les libres médecins » dans laquelle on dénonce les pressions et les accusations des patrons et des assurances contre les médecins syndicalisés.

Le cas le plus éclatant relaté par le bulletin est justement celui de Verhaege et de son exclusion de la Société médicale de Lille. Si on en rend compte ici, c'est justement parce que ce cas permet de saisir la position du médecin par rapport à son engagement syndicaliste. Entre octobre et novembre 1909, Verhaege est accusé d'avoir produit de faux certificats et il est exclu par la suite de la Société. Le cas éclate à cause du témoignage d'un médecin qui avait entendu dire que Verhaege fournissait aux ouvriers victimes d'accidents plusieurs certificats avec différents pourcentages d'invalidité à exhiber durant les audiences en tribunal. Verhaege déclare qu'il n'a jamais fourni qu'un seul certificat, mais qu'effectivement dans son rôle de conseiller juridique du syndicat il donnait aux ouvriers des fiches afin de les aider à s'orienter durant les séances, mais que celles-ci n'avaient aucune valeur de certificat. Ce qui est intéressant dans ce récit est

---

<sup>13</sup> « Déclaration du syndicat de Médecine Sociale au troisième congrès des praticiens », *La Médecine sociale : bulletin du Syndicat national de médecine sociale*, deuxième année, 1910, n° 14, p. 1.

l'insistance de Verhaeghe sur la différence entre son rôle institutionnel de médecin et celui de syndicaliste. Il déclare explicitement que les deux documents sont produits par deux personnes différentes qui ne se confondent pas. En tant que médecin, il a arrêté son jugement sur un pourcentage d'invalidité, mais en tant que syndicaliste, il pense aux outils qui permettent à l'ouvrier d'obtenir la meilleure indemnité<sup>14</sup>. Nous sommes loin de la science arbitre du positivisme. Dans le bulletin du syndicat, il écrit explicitement que le libre choix du médecin n'est pas une simple question de préservation de l'objectivité scientifique, mais une « nécessité de la lutte de classe »<sup>15</sup>.

Dans cet esprit, en 1905, dans son habit de secrétaire du syndicat de médecine sociale, Verhaeghe collabore directement avec la bourse du travail de Lille dans la production d'une enquête sur les conditions sanitaires des ouvriers du textile (Verhaeghe, 1905)<sup>16</sup>. Dans cette étude statistique, basée sur les réponses de 1485 travailleurs à un questionnaire portant sur leur état de santé, émerge la conception de l'hygiène du docteur guesdiste. Verhaeghe arrive en effet à la conclusion que la cause principale de la tuberculose n'est pas l'hygiène de l'atelier (par exemple le manque d'aération que dénonçait Martial) mais le surmenage physique, et surtout la malnutrition due à des salaires trop bas. Ainsi, l'enquête sert de base à une revendication d'augmentation salariale et de limitation du temps de travail.

Dans cette perspective le Syndicat de médecine sociale dirigée par Verhaeghe s'oppose à la vaccination contre la tuberculose, présentant la maladie comme un « mal de misère » plus que comme une affection infectieuse :

*« Tant que le droit à l'aisance ne sera pas entré dans la réalité pour tous, la tuberculose fera ses ravages, car c'est un mal de misère avant tout. Seules la libération des travailleurs et l'organisation de la solidarité entre gens égaux, n'ayant plus à entretenir un parasitisme capitaliste épuisant, pourront amener des conditions indispensables pour la lutte contre la tuberculose »<sup>17</sup>.*

---

<sup>14</sup> « Affaire Verhaeghe », *La Médecine sociale*, 1910, n° 12, p. 2.

<sup>15</sup> « Clinique Ouvrière », *La Médecine sociale*, 1911, n° 11, p. 4.

<sup>16</sup> Voir Cottureau (1983).

<sup>17</sup> *La Médecine sociale*, 1913, n° 12, p. 4. Voir aussi Vidal (1994, p. 96.)

Verhaege conçoit donc sa participation aux Congrès de l'hygiène des travailleurs comme un aspect de la lutte ouvrière. Il ne s'agit pas seulement d'améliorer les conditions sanitaires des ouvriers, mais de se servir des questions hygiéniques comme terrain de la lutte de classe. Cela marquera sa distance par rapport à la position d'expert de Martial. De manière bien plus affichée que son collègue, Verhaege considère le congrès comme une alternative radicale aux congrès « bourgeois ». Ainsi lors de la fondation de l'*Association pour l'Hygiène des travailleurs et des ateliers*, Verhaege précise que le choix du terme « association » au lieu de « société » tient au fait que :

*« Ce titre pourrait tout aussi bien convenir à une Société Bourgeoise. Nous ne croyons pas que les promoteurs de cette Société aient voulu étudier les questions d'hygiène au même point de vue que les étudient les savants et les philanthropes bourgeois. S'il en était ainsi, nous deviendrions une Société poursuivant la pacification sociale, la solidarité des classes, le maintien du régime capitaliste tempéré par un vague réformisme démocratique. [...] La classe ouvrière ne peut pas concevoir et ne conçoit pas la question d'hygiène du même point de vue que la classe bourgeoise. Sur ce terrain aussi, nous devons affirmer la nécessité où nous nous trouvons, et, par suite, notre volonté de faire la lutte de classes »<sup>18</sup>.*

À la différence de « l'ami Martial », Verhaege n'a pas ses entrées dans les sociétés savantes. Si le rapport de Martial aux assises bourgeoises et aux associations ouvrières semble parfois être celui du « double jeu », Verhaege assume une position tranchée arrivant à mettre en péril son appartenance même à la profession. Ainsi, durant le troisième Congrès d'hygiène des travailleurs, après le compte rendu enthousiaste du Congrès international d'hygiène de Berlin auquel Martial avait participé comme délégué des Congrès d'hygiène des travailleurs (et dont il s'était moqué dans les pages du *Radical*), Verhaege souligne qu'il n'est pas :

---

<sup>18</sup> «Sixième séance », *Deuxième Congrès de l'hygiène des travailleurs et des ateliers*, op. cit., p. 108.

*« autant enthousiasmé que le Dr René Martial, des marques de sympathie reçues par notre délégué dans une Assemblée exclusivement composée de bourgeois. Il comprendrait plutôt qu'il eut été sifflé, car cela aurait montré que, dans la lutte de classe, nous sommes craints »<sup>19</sup>.*

### **3. Imbert : l'ouvrier comme physiologiste**

Si Martial et Verhaeghe étaient directement engagés dans l'organisation des Congrès, même si à des niveaux différents, cela ne fut pas le cas de Armand Imbert<sup>20</sup>. Néanmoins c'est justement cette relative distance par rapport à la rhétorique du congrès qui fait de lui un cas particulièrement intéressant pour étudier la rencontre entre science et travail. Ce médecin montpelliérain, influencé par le solidarisme, ne participa au congrès qu'en tant que conférencier à l'occasion de la quatrième rencontre. Son rapport avec cette expérience est donc beaucoup moins représentatif que dans le cas des deux auteurs précédemment étudiés, toutefois il est loin d'être anecdotique et incarne d'une certaine manière le couronnement d'une réflexion épistémologique plus large.

Imbert n'est pas un hygiéniste au sens « classique » du terme, il enseigne la physique médicale et se spécialise dans la physiologie expérimentale. Néanmoins dès ses premières recherches sur la radiographie, il envisageait le rôle de la science comme un savoir engagé dans la défense des plus démunis. En effet, en objectivant la douleur ou la fatigue inexprimable, la science fournissait à ceux qui souffrent des arguments solides pour demander une réparation. Rapidement Imbert conçoit son rôle de physiologiste comme celui d'un arbitre dont l'objectif serait de faire respecter les lois de protection que la république commençait à promulguer à cette époque. Imbert se consacra notamment à l'application de la loi du 9 avril 1898, considérant que cette loi était « *l'une des meilleures de la république* », censée « *donner la solution de l'un des plus douloureux conflits du capital et du travail* » en instaurant l'assurance obligatoire pour l'indemnisation des accidents professionnels.

---

<sup>19</sup> « Discussion », *Troisième Congrès de l'hygiène des travailleurs et des ateliers*, op. cit., p. 59.

<sup>20</sup> Sur cet auteur voir Le Bianic et Vatin (2007).

Or selon Imbert, le problème fondamental de cette loi est l'incapacité des acteurs à s'accorder sur une évaluation objective des effets de l'accident du travail : les patrons accusent les ouvriers de supercherie et les ouvriers accusent les patrons et les assureurs d'exploitation. C'est à cela que sert la physiologie selon Imbert : à fournir des outils pour résoudre des conflits d'évaluation. Jusque là, on est dans une perspective de gouvernement de la science plutôt classique, mais l'orientation d'Imbert est plus complexe. En effet, d'après le physiologiste, dans les conflits liés au travail « *si les patrons ont les connaissances suffisantes pour préciser et mettre en toute valeur les raisons d'ordre économique* », les travailleurs, pour leur part, ne sont « *forts que de leurs sensations internes propres, qu'on ne s'est encore occupé de contrôler objectivement* » (Imbert, 1907, p. 93). L'ensemble de l'œuvre physiologique d'Imbert est une tentative « d'objectiver » ces « raisons physiologiques » que les ouvriers ne peuvent pas exprimer. La physiologie par son étude de la spécificité du travail physiologique par rapport au travail mécanique se positionne donc du côté ouvrier par choix épistémologique plus que par choix politique.

D'après Imbert, en effet, le corps fonctionne selon une économie propre qui n'est pas réductible à celle d'une machine. L'homme calcule de manière continue la relation entre « la quantité de travail à fournir » et « son équilibre budgétaire d'énergie ». En ce sens, la métaphore du « moteur humain » devrait être complexifiée : « *nous sommes nous-mêmes les mécaniciens du moteur que nous constituons* » et on peut apprendre à régler de mieux en mieux l'économie de notre activité « *puisque nous pâtissons des fautes que nous pouvons commettre* ». À ce propos, Imbert reprend une expérience faite par le physiologiste anglais Samuel Houghton (1873) sur les parcours empruntés par un groupe de pêcheuses entre la côte et le village. Houghton avait remarqué que les ouvrières suivaient à l'aller le trajet le plus rapide (une ligne droite) et au retour elles accomplissaient un important détour. Suite à cette observation « proto-ergonomique », il s'était aperçu que les pêcheuses au retour devaient passer soit par le chemin de l'aller qui, en étant sableux, se révélait très pénible pour y marcher chargés de la pêche du jour, soit par un terrain plus dur mais plus long. Houghton remarque alors que les travailleuses empruntaient un chemin à zigzag entre les deux terrains.

En mesurant le rapport entre la distance parcourue sur le chemin sableux, la distance accomplie sur le chemin dur et la quantité de travail mécanique nécessaire pour marcher efficacement sur les deux surfaces, Haughton remarque que le chemin emprunté par les pêcheuses est celui qui demande le travail le moins important. Autrement dit, les travailleuses « calculent » spontanément, à partir de leur expérience physique, le rapport optimal entre le temps passé à marcher sur une surface et la dépense d'énergie qu'elle demande. Ainsi, Imbert conclut :

*« Ce n'est pas d'ailleurs par des mesures linéaires, effectuées à l'aide d'instruments appropriés, que nous arrivons à la connaissance de cette vérité géométrique, mais bien par l'appréciation de la dépense énergétique, c'est-à-dire par la sensation de fatigue qui détermine le parcours des diverses routes que l'on peut suivre »* (Imbert, 1902, p. 11).

Cette expérience montre bien que l'on ne peut pas objectiver le travail physiologique exclusivement en mesurant le rendement mécanique de l'organisme en kilogrammètres (rapport entre énergie dépensée et kilogrammes soulevés) puisque cela impliquerait de ne pas prendre en compte la gestion spécifique de l'énergie dans le contexte de la tâche professionnelle.

C'est en ce sens que pour Imbert il existe une proximité méthodologique entre physiologiste et ouvrier qui les oppose à la manière de penser des patrons :

*« le premier, le patron est un mécanicien, son rôle est d'obtenir des recettes en kilogrammètres ; le second, l'ouvrier, est, en réalité, un physiologiste inconscient qui dépense sa propre énergie »* (Imbert, 1907, p. 95).

C'est à la suite de cette conception du travail qu'Imbert développera des instruments spécifiques afin de mesurer l'énergie demandée par des tâches professionnelles concrètes. Ainsi Imbert, en adaptant des dynamographes aux instruments de travail comme un cabrouet, une lime, un couteau à greffer et un sécateur (Imbert et Mestre, 1905 ; Imbert, 1909a), cherchait à connaître l'effort moyen demandé par une tâche. Et c'est justement afin de présenter ces instruments qu'Imbert est invité au Congrès d'Hygiène des travailleurs (Imbert, 1909b). La conférence dessine, comme l'ensemble de l'œuvre d'Imbert, une collaboration nouvelle entre



science et ouvriers, en ce que les instruments d'Imbert ne font qu'objectiver une mesure que les ouvriers « connaissent » spontanément. D'ailleurs, souligne Imbert :

*« Nous sommes tous, en effet, sans études préalables et sans instrumentation d'aucune sorte, des physiologistes consommés en ce qui nous concerne, car nous sommes la physiologie elle-même, et si ce n'était que les sensations subjectives de la fatigue peuvent toujours être contestées par tout autre que celui qui les ressent, la meilleure répartition du travail serait celle qu'adopterait spontanément la généralité des travailleurs dans un choix libre et indépendant » (1903, p. 16).*

Écouter ce dont les ouvriers « pâtissent » n'est donc pas seulement une forme de consultation médico-sociale, comme le concevait Martial, mais une manière d'acquérir une première connaissance sur le fonctionnement de l'organisme dans le contexte professionnel :

*« Il est nécessaire d'interroger les travailleurs eux-mêmes, non pour enregistrer comme autant de faits certains les déclarations obtenues, mais pour orienter les recherches et pour extérioriser, en quelque sorte, pour traduire par quelque constatation objective, les sensations internes et plus ou moins obscures qui auront été accusées » (Imbert 1913).*

C'est dans cette perspective qu'Imbert avait déjà proposé d'inviter les représentants des ouvriers aux congrès de physiologie (Imbert, 1909c). Selon lui, en effet, la science devait apprendre des ouvriers l'organisation économique spontanée qu'ils développent au cours de leur activité. C'est seulement en connaissant la gestion que les ouvriers mettent en place par leur propre expérience du rapport entre organisme et tâche professionnelle, que les innovations hygiéniques proposées pourront fonctionner. Ainsi en rendant compte du Congrès international d'hygiène de Bruxelles en 1903, Imbert souligne :

*« En 1903 à Bruxelles, la discussion de l'ankylostomiasie [...] devint particulièrement intéressante lorsqu'elle se limita entre le Directeur des mines M. Harzé, et un ouvrier mineur M. Cavrot. [...] Le succès pratique des prescriptions à instituer dépendait dès lors directement des relations de temps ou de commodité que ces prescriptions présentaient avec le travail du mineur ; et nul mieux qu'un ouvrier des mines ne pouvait apprécier à ce point de vue les mesures alors en discussion » (Imbert, 1907, p. 575).*

En ce sens, les thèses d'Imbert ouvrent la perspective qui sera, dans l'après-guerre, celle de l'ergonomie, soit un savoir sur le travail partant de la connaissance de l'homme en activité qui est aussi sa reconnaissance en tant qu'acteur de la production. Autrement dit, Imbert semble penser que les travailleurs ne sont pas seulement des objets de la rationalisation productive, mais aussi des acteurs qui, par la pratique de gestion économique de leur corps, peuvent participer activement à l'organisation de la productivité sociale. L'hygiène pour Imbert ne se limite pas à l'influence des conditions environnementales sur un corps humain conçu comme réceptacle des perturbations externes, mais s'intéresse aux processus organiques d'adaptation par lesquels le corps cherche à maximiser l'efficacité de son activité en fonction des mutations internes (ses conditions psychophysiologiques) et externes (les conditions environnementales).

Cette conception arrive donc à intégrer les travailleurs comme acteurs et non seulement comme objets du savoir hygiéniste. La collaboration entre ouvriers et savants doit donc être la reconnaissance mutuelle entre deux savoirs complémentaires de « l'économie organique ». Imbert est le seul à penser le Congrès comme l'occasion d'un apprentissage, Martial quant à lui n'y voyait qu'une assemblée à informer et Verhaeghe, un outil de lutte politique.

### **Épilogue : l'échec des congrès et l'organisation « scientifique »**

L'oxymore d'un hygiénisme-ouvrier se soldera par un insuccès. La méfiance à l'égard des médecins complices des patrons et la sensation de se trouver en retrait par rapport à l'avant-garde du mouvement laisseront le projet au milieu du gué. La forme même du congrès savant apparaîtra rapidement comme étrange à un mouvement syndicaliste qui, justement à cette période (Congrès d'Amiens), s'engageait de plus en plus dans une démarche d'action directe. La quatrième édition du Congrès d'hygiène des travailleurs se caractérisera d'ailleurs par la dénonciation, presque dans chaque intervention, de l'incapacité d'agir véritablement sur les décisions du gouvernement avec des discours et des pétitions :

*« Votre conseil d'administration aurait voulu pouvoir constater dans ce rapport que d'importantes satisfactions avaient été*

*accordées aux diverses revendications adoptées à notre dernier congrès. Nous sommes obligés de constater, au contraire, que les résultats obtenus sont presque nuls »<sup>21</sup>.*

Ainsi la cinquième et dernière édition, dont les actes n'ont pas été publiés, se caractérisera par la définitive prise de conscience du naufrage du projet. L'échec du congrès est donc l'échec de la collaboration entre étude savante et lutte ouvrière. Néanmoins, cela peut être analysé différemment dans les trois perspectives que nous avons présentées dans ce texte.

En ce qui concerne Martial, il quitte la commission permanente après le quatrième congrès au cours duquel sa proposition concernant les maladies professionnelles a été rejetée en faveur du projet de loi de Jules-Louis Breton<sup>22</sup>. Martial considère que les ouvriers ont « *repoussé le système de réparation des maladies le plus propre à développer l'éducation hygiénique* » pour laquelle il avait « travaillé plusieurs années, avec ardeur » (Martial, 1909b, p. 476). L'échec du congrès est donc causé par l'incapacité des ouvriers à suivre l'éducation que l'intellectuel Martial leur délivrait.

Ainsi quatre années plus tard, en 1913, Martial tisse l'éloge sans réserve de la méthode Taylor. Celle-ci a notamment un immense mérite « hygiénique », celui « *d'imposer le temps de repos* » sachant que « *sans cela nos ouvriers n'accepteront pas plus de se reposer qu'ils n'acceptent aujourd'hui d'appliquer les règles de protection de leur santé* » (Martial, 1913, p. 4).

Pour sa part, Verhaeghe voit dans l'échec du congrès la démonstration qu'une science ouvrière doit rompre toute relation avec les institutions bourgeoises. L'erreur du congrès est d'avoir voulu être un outil d'action sur les pouvoirs publics, or « *les gouvernements ne cèdent que quand ils ont peur* ». L'Association d'hygiène des travailleurs ne peut pas faire peur puisque cet outil d'action n'a pas su

---

<sup>21</sup> « Ouverture du Congrès », *Quatrième Congrès*, op. cit., p. 12.

<sup>22</sup> La proposition de Martial prévoyait d'assurer les maladies ayant sûrement une cause professionnelle, sans les assimiler à des accidents, afin de pouvoir progressivement assurer l'ensemble des maladies et œuvrer pour une assurance maladie universelle. Au contraire le projet Breton envisageait une assimilation « pure et simple » des maladies aux accidents.

devenir un organisme de « lutte ». Il pense ainsi que l'Association devrait se transformer en une institution d'étude au service des formations de lutte politique (parti et syndicat), « *en vue de revendication à formuler ou d'action à mener* », sur le modèle de son « Secrétariat ouvrier d'hygiène »<sup>23</sup>. En ce sens l'hygiène devrait devenir un argument dans la lutte contre le système d'exploitation capitaliste.

Or, les conceptions de l'hygiène et de la relation entre savoir et travail de Martial et Verhaeghe semblent, d'une certaine manière, survivre à l'échec des Congrès, alors que cet échec paraît symptomatique de la destinée du programme d'Imbert.

En effet, la conception d'une hygiène venant de la gestion technique des corps et celle d'une hygiène venant de l'abattement du système capitaliste trouveront dans l'apparition de « l'organisation scientifique du travail » un terreau favorable. D'une part, cette nouvelle « science du travail » entérine l'idée d'un corps du travailleur comme instrument dont la santé passe par sa gestion rationnelle ; d'autre part, l'appropriation du terme « science » par le système « d'organisation du surmenage » montre la visée ultime de toute « rationalisation du travail » à savoir l'exploitation du corps « comme une machine ». L'utilisation « rationnelle » du corps vivant pour un but technique de la part des ouvriers eux-mêmes n'est pas contemplée dans ces deux options. Pourtant cela permet de penser l'hygiène comme une activité d'équilibrage technique entre corps et tâche professionnelle auquel l'ouvrier participe en première personne dans son travail.

C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'Imbert critiquera la pensée de Taylor. Il le fera, non pas pour son « *assimilation des moteurs animés aux moteurs inanimés* » qui est « *la simple constatation d'un fait scientifique exact, qui, en réalité, ne saurait même effleurer la susceptibilité la plus aiguë* » (Imbert, 1920), mais pour sa « généralisation » des observations obtenues dans des contextes professionnels très spécifiques, à l'ensemble de l'organisation du travail. Cette perspective qu'Imbert avait ouverte ne

---

<sup>23</sup> « Le V<sup>ème</sup> Congrès de l'hygiène des travailleurs et des ateliers », *La Médecine Sociale*, 1911, n° 30, p. 2.

réapparaîtra qu'avec le développement de l'ergonomie dans les années 1960.

### **Références bibliographiques**

BOUILLE M. (1992), « Les congrès d'Hygiène des Travailleurs au début du siècle 1904-1911 », *Le Mouvement Social*, n° 161, octobre-novembre, p. 43-67.

BRIAT E. et MARTIAL R., (1907), « Comment la classe ouvrière a compris la solidarité : les caisses de secours mutuel et le vaticum. La solidarité dans le combat », *2<sup>ème</sup> Congrès d'éducation sociale à Bordeaux*, 20-22/12/1907.

COTTEREAU A. (1983), « Usure au travail, destins masculins et destins féminins dans les cultures ouvrières, en France, au XIX<sup>ème</sup> siècle », *Le Mouvement social*, n° 124, p. 71-112.

DESMARS B. (2014), « Edmond (Eugène) Briat », *Dictionnaire biographique du fouriérisme*, notice mise en ligne en avril 2014.

GORDON B. (1993), « Ouvrières et maladies professionnelles sous la Troisième République : la victoire des allumettiers français sur la nécrose phosphorée de la mâchoire », *Le Mouvement Social*, n° 164, p. 77-93.

HAUGHTON S. (1873), *Principles of animal mechanics*, Londres, Longmans, Green, and Co.

IMBERT A. (1902), *Mode de fonctionnement économique de l'organisme*, Évreux, Imprimerie de C. Hérissey.

IMBERT A. (1903), « Rapport de la quatrième section : hygiène industrielle et hygiène professionnelle. Réponse à la troisième question », dans *Congrès international d'hygiène et de démographie*, Bruxelles, Wessenbruch.

IMBERT A. et MESTRE A. (1905), « Recherche sur la manœuvre du cabrouet et la fatigue qu'il en résulte », *Bulletin de l'inspection du travail*, n° 13 p. 374-406.

IMBERT A. (1907), « Rôle de la physiologie dans les conflits entre le capital et le travail », *Bulletin des sciences économique et sociale du comité des travaux historiques et scientifiques*.

IMBERT A. (1909a), « Étude expérimentale de travail professionnel ouvrier. Travail de coupage de serments pour bouture », *Revue d'économie politique*, XXIII, p. 1-34

IMBERT A. (1909b), « Sur des expériences physiologiques relatives à la dépense de force dans le travail », *Quatrième Congrès de l'hygiène des travailleurs et des ateliers*, Paris, L'Émancipatrice, p. 72-79.

IMBERT A. (1909c), « Rôle des ouvriers dans certains congrès scientifiques », *Grande Revue*, t. LIV, p. 574-578.

IMBERT A. (1913), « Tableau méthodique des professions qui appellent des recherches et nature de ces recherches », 3 octobre 1913, Archives Nationales, F 22/526.

IMBERT A. (1920), *Le système Taylor : analyse et commentaires*, Paris, Ravisse.

LARBIOU B. (2005), « René Martial, 1873-1955. De l'hygiénisme à la raciologie, une trajectoire possible », *Genèses*, n° 3, p. 98-120.

LEUTELLE M. (1907), « Préface », dans R. Martial, *Hygiène individuelle du travailleur*, Paris, Giard et Brière.

LE BIANIC T. et VATIN F. (2007), « Armand Imbert (1850-1922), la science du travail et la paix sociale », *Travail et Emploi*, n° 111, p. 7-19.

MARTIAL R. (1905a), « L'avenir et les conséquences du 1<sup>er</sup> Congrès de l'hygiène des travailleurs », *Premier Congrès de l'hygiène des travailleurs et des ateliers 1904*, Paris, L'Émancipatrice, p. 126-130.

MARTIAL R. (1905b), *Enquête en Alsace-Lorraine en 1905*, Paris, Leroy.

MARTIAL R. (1907a), *Hygiène individuelle du travailleur*, Paris, Giard et Brière.

MARTIAL R., (1907b), « L'alimentation des travailleurs », *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, p. 515.

- MARTIAL R. (1907c), « Rapport sur l'enseignement de l'hygiène dans les milieux ouvriers », *Troisième Congrès de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs et des ateliers*, Paris, L'Émancipatrice, p. 46-60.
- MARTIAL R. (1907d), « De Berlin à Hambourg », *Le Radical*, Mercredi 9 octobre, p. 2.
- MARTIAL R. (1909a), *L'ouvrier : son hygiène, son atelier, son habitation*, Paris, G. Doin.
- MARTIAL R. (1909b), « Le quatrième congrès d'hygiène des travailleurs et des ateliers », *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, p. 476.
- MARTIAL R. (1911), « Les maladies professionnelles et leur réparation », *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, p. 739.
- MARTIAL R. (1913), « L'organisation scientifique des usines », *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, 1913, p. 4.
- MORICEAU C. (2009), *Les douleurs de l'industrie : l'hygiénisme industriel en France, 1860-1914*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- PALIGOT C. (2008), « La psychologie des peuples et ses applications durant l'entre-deux- guerres », *La Revue de synthèse*, n° 1, janvier, p. 125-146.
- RABINBACH A. (1992), *The human motor: energy, fatigue, and the origins of modernity*, University of California Press.
- RAINHORN J. (2010), « Le mouvement ouvrier contre la peinture au plomb. Stratégie syndicale, expérience locale et transgression du discours dominant au début du XX<sup>ème</sup> siècle », *Politix*, n° 3, p. 7-26.
- REBERIOUX M. (1989), « Mouvement syndical et santé. France, 1880-1914 », *Prévenir*, n° 18, p. 15-30.
- SCHWARTZ Y., (2009), « Produire des savoirs entre adhérence et désadhérence. », dans P. Béguin et M. Cerf (dir). *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, Toulouse, Octarès, p.15-28.

SCHWARTZ Y. (1995), « De l'inconfort intellectuel : comment penser les activités humaines », dans P. Cours-Salies (dir), *La liberté du travail*, Syllepse, p. 99-159.

VERHAEGHE D. (1900), *De l'Alcoolisation, effets, causes, remède (étude de pathologie sociale)*, Paris, Société d'éditions scientifiques.

VERHAEGHE D. (1905), *Enquête sur la situation sanitaire des ouvriers du textile dans l'arrondissement de Lille*, Paris, Masson,

VIDAL N. (1994), « Phtisique ou tuberculeux ? Le discours lillois sur la tuberculose à la Belle Époque » (1895- 1914), *Revue du Nord*, Tome 76, n° 304, Janvier-mars.

TAGUIEFF P.A. (1999), *L'antisémitisme de plume, 1940-1944, études et documents*. Paris, Berg international.

WEYL Th. (1908), *Handbuch der Arbeiterkrankheiten*, Iena, Fisher.